

ASSEMBLÉE NATIONALE

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 1907)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 318

présenté par

M. Fabrice Brun, Mme Sylvie Bonnet, M. Bony, M. Cordier, Mme Corneloup, M. Jean-Pierre Vigier, M. Taite, M. Ray et M. Boucard

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 38, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de la loi organique relative aux lois de financement de la sécurité sociale.